



AGENCE DEPARTEMENTALE
DU PAYS DE SAINT MALO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE
22, RUE DES COTEAUX
35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMÉENS

SERVICE CONSTRUCTION

Affaire suivie par

Jean-Yves BERTRAND

La Gouesnière, le 30/05/2022

Tél. : 02 90 02 77 47

jean-yves.bertrand@ille-et-vilaine.fr

**Objet : Dossier n° PA 035265 22 B0003
Terrain service Rennes DREYER Christophe**

Madame, Monsieur

Par mail en date du 17/05/2022, vous avez sollicité l'avis de notre service concernant la demande référencée ci dessus.

En tant que gestionnaire des Routes Départementales, je vous informe que nous émettons **un avis FAVORABLE**, avec les prescriptions suivantes :

- En cas d'aménagement de clôture ou autre en limite du domaine public/privé, une demande d'alignement devra être réalisée au préalable des travaux à notre service concerné. Celle-ci est à envoyer à l'adresse mail suivante : rd-agence-stmalo@ille-et-vilaine.fr
- Respect du PLU de la commune ou intercommunal
- En cas de pose d'un portail donnant accès à la propriété, une marge de recul mini de 5.00 m par rapport à la limite du domaine public/privé devra être respectée. Ceci afin d'être en conformité avec le Règlement de la Voirie Départementale.
- Préalablement à sa réalisation, l'accès devra faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de notre service concerné Celle-ci est à envoyer à l'adresse mail suivante : rd-agence-stmalo@ille-et-vilaine.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signé électroniquement le jeudi 02 juin 2022

Pour le Président et par délégation,

Le Chef du Service construction-Agence du Pays de Saint du Pays de Malo

Guy JEZEQUEL